

# SÉNAT

PREMIERE SESSION ORDINAIRE DE 1968-1969

Annexe au procès-verbal de la séance du 20 décembre 1968.

## RAPPORT

FAIT

*au nom de la Commission des Lois constitutionnelles, de Législation, du Suffrage universel, du Règlement et d'Administration générale* (1), *sur la proposition de loi, ADOPTÉE AVEC MODIFICATIONS PAR L'ASSEMBLÉE NATIONALE EN DEUXIÈME LECTURE, tendant à modifier et à compléter la loi n° 54-781 du 2 août 1954, la loi n° 48-1360 du 1<sup>er</sup> septembre 1948, ainsi que diverses autres dispositions, en vue de faciliter le logement des personnes seules et des étudiants,*

Par M. Pierre GARET,  
Sénateur.

**Nota.** — Ce document a été publié au *Journal Officiel* du 21 décembre 1968. (Compte rendu intégral de la séance du Sénat du 20 décembre 1968, page 2285, 1<sup>re</sup> colonne.)

(1) Cette commission est composée de : MM. Raymond Bonnefous, *président* ; Marcel Champeix, Marcel Molle, Marcel Prélot, *vice-présidents* ; Gabriel Montpied, Louis Namy, Jean Sauvage, *secrétaires* ; Jean-Pierre Blanc, Pierre Bourda, Robert Bruyneel, Fernand Chatelain, Etienne Dailly, Jean Deguise, Emile Dubois, Fernand Esseul, Pierre de Félice, Pierre Garet, Jean Geoffroy, Paul Guillard, Baudouin de Hauteclocque, Léon Jozeau-Marigné, Edouard Le Bellegou, Fernand Lefort, Robert Liot, Pierre Mailhe, Pierre Marilhac, Paul Massa, André Mignot, Lucien De Montigny, Jean Nayrou, Marcel Nuninger, Guy Petit, Jacques Piot, Roger Poudonson, Pierre Prost, Pierre Schiele, Jacques Soufflet, Fernand Verdeille.

Voir les numéros :

Assemblée Nationale (3<sup>e</sup> législ.) : 1<sup>re</sup> lecture : 55, 723 et in-8° 126.

(4<sup>e</sup> législ.) : 2<sup>e</sup> lecture : 430, 556 et in-8° 96.

Sénat : 1<sup>re</sup> lecture : 131, 191 (1967-1968) et in-8° 9 (1968-1969).

2<sup>e</sup> lecture : 135 (1968-1969).

**Baux de locaux d'habitation ou à usage professionnel. — Etudiants.**